

# Bulletin d'inscription individuel

Cadre réservé  
à l'organisation

N° Dossard

A retourner à l'adresse suivante :

La Ronde Laissagaise  
Mairie - 12310 LAISSAC

Infos/inscriptions : 05.65.69.60.45

NOM .....  
Prénom .....  
Date de naissance ..... / ..... / .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Sexe       Homme       Femme

## Catégories\*

\*cocher la case correspondante

- CADET (94 - 95)  
 JUNIOR (92- 93)  
 ESPOIR (89 - 90 - 91)  
 SENIOR (72 à 88)  
 VETERAN 1 (62 à 71)  
 VETERAN 2 (52 à 61)  
 VETERAN 3 (42 à 51)

Frais d'inscription : 5 € (chèque à l'ordre du Trésor Public)

## IMPORTANT pour tous les participants :

- *Présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de un an*
- *ou bien d'une licence sportive en cours de validité*
- *pour tous, « je dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident de toute nature survenue avant, pendant et après la course ».*

Pour les mineurs : fournir une autorisation parentale

**Signature: (1)**

(1) sous la responsabilité des parents pour les mineurs

# REGLEMENT DE L'EPREUVE

## « La Ronde Laissagaise »

**1- DATE :** Vendredi 19 Août 2011

**2- INSCRIPTION :** course pédestre ouverte à toutes et tous, licenciés ou non, à partir de la catégorie **cadet**. Course d'une distance de 10 km. Frais de participation de 5 €.

**3- ACCUEIL DES COUREURS :** Foirail des ovins, à partir de 18h30. Départ de la course à 19h30 sur le foirail ovins. Arrivée également sur le foirail ovins.

**4- ITINÉRAIRE :** course en boucle, sur route et chemins. Circuit sans grande difficulté.

**5- RAVITAILLEMENT :** un ravitaillement sur le parcours ainsi qu'à l'arrivée. Des douches dans un gymnase sont mises à la disposition des coureurs.

**6- SÉCURITÉ :** l'intégralité du circuit restera ouvert à la circulation, les participants devront respecter le code de la route. Des signaleurs seront postés à des endroits stratégiques afin d'assurer la sécurité des coureurs. Les pompiers de Laissac seront sur le site de départ/arrivée de la course.

**Les pompiers du Centre de Secours de Laissac seront sur place avec un véhicule d'assistance afin de pouvoir intervenir rapidement. Le médecin de garde est prévenu de l'organisation de la course.**

**7- CLASSEMENT :** individuel dans chaque catégorie (les 3 premiers de la course récompensés ainsi que le premier de chaque catégorie). Récompenses à chaque participant (tee-shirt) et tombola à partir du numéro des dossards lors de la remise des prix.

**8- ASSURANCE :** la municipalité de Laissac a souscrit un contrat d'assurance auprès de **GROUPAMA**.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident de la circulation ou pour cause de déficience physique survenue au cours de l'épreuve. Le fait de participer à la course, implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement sans recours contre l'organisation.